

## Tchad: le nouveau ministre de la santé et le Représentant du HCR conviennent de la tenue d'un forum

*M. Mbili Ambaoumba poursuit ses rencontres avec les membres du gouvernement tchadien pour une intervention harmonisée et holistique dans les zones accueillant les réfugiés.*



*Le Représentant du HCR, Mbili Ambaoumba, et le nouveau ministre tchadien de la santé, Aziz Mahamat Saleh. Ce dernier a joué un rôle important lors du forum d'inclusion socio-économique durable des réfugiés au Tchad en juillet 2017. (Photo UNHCR/I. Diane)*

**N'Djamena, 17 janvier 2018 (UNHCR)** – Avant la fin du premier trimestre de 2018, un forum planchera sur l'intégration des centres de santé des camps de réfugiés dans la carte sanitaire nationale. Telle est le principal résultat de la première audience que le nouveau Ministre tchadien de la santé, M. Aziz Mahamat Saleh, a accordé le mercredi 17 janvier 2018 au Représentant du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Tchad, M. Mbili Ambaoumba. Ce dernier était accompagné lors de cette visite par le nouveau Représentant Assistant, responsable des opérations, M. Georges-Patrick Menze.

Lors de cet entretien « court et efficace », les deux hommes ont échangé sur la collaboration entre le Ministère de la santé et le HCR, les conditions de vie des réfugiés et des populations tchadiennes qui les accueillent et les efforts et actions à mettre en œuvre pour améliorer ces conditions.



*Le Représentant du HCR, le Ministre de la Santé, et leurs collaborateurs à l'issue de leur entretien de travail*

Les deux responsables ont donc ainsi retenu l'idée de tenir avant la fin du mois de mars un forum qui planchera sur les principaux axes d'une collaboration efficace et aboutira sur un mémorandum d'entente entre le ministère et le HCR. L'objectif d'une telle démarche est l'intégration des centres de santé situés dans les camps de réfugiés au système national. Ils ont, sur le champ, instruit leurs collaborateurs à prendre les dispositions et tout mettre en œuvre pour matérialiser cette décision.

Saluant la nomination du Ministre qui avait dirigé de façon remarquable les débats lors du forum sur l'inclusion socio-économique durables des réfugiés en juillet dernier, le Représentant du HCR a notamment rappelé les actions qui avaient déjà été initiées avec les précédents Chefs du département de la santé.

M. Mbili Ambaoumba a parlé d'un plan d'actions sur quatre ans, calqué sur le Programme national de développement (PND), qui prévoit l'intégration progressive des 18 centres de santé des camps dans le système sanitaire nationale. Il a précisé que ce processus avait déjà commencé avec deux centres et qu'il devrait se poursuivre avec cinq autres pendant cette année.

M. Aziz Mahamat Saleh a souligné le besoin d'harmonisation entre les différentes entités et l'importance du partage d'information pour consolider le partenariat. Il a

indiqué qu'on savait que « ces centres de santé [des camps de réfugiés] ne bénéficient pas qu'aux réfugiés ».

Le Représentant du HCR a informé le Ministre des efforts pour que le Tchad fasse partie du Cadre d'action global pour les réfugiés («Comprehensive Refugee Response Framework », ou « CRRF » en anglais) qui verra le gouvernement bénéficier



d'avantage de ressources et prendre plus les initiatives dans la gestion des réfugiés. Il lui a également mentionné le programme IDA 18 de la Banque Mondiale qui cible exclusivement les zones affectées par les réfugiés et pour lequel le Tchad est éligible.

Le ministre a salué tous les efforts du HCR tout en exhortant à davantage de visibilité de la contribution inestimable du Tchad et de sa population pour l'accueil des réfugiés sur son territoire.